



Depot de bilan du syndic suite à un détournement de fonds

Par **billon**, le **05/01/2009** à **18:19**

Bonjour,

voila je suis propriétaire d'un appartement dans une copropriété.
le syndic qui s'occupe de cette copropriété vient de nous annoncer que suite à un détournement de fonds il est probable qu'il dépose le bilan. pouvez vous me dire qu'elles sont les conséquences directes ?

merci par avance de votre aide

ps : nous avons déjà payé un trimestre de charges 2009!!